

L'égalité professionnelle femmes-hommes : un engagement fort du Conseil départemental récompensé par le Fonds national en faveur de l'égalité professionnelle 2024 (FEP 2024)

Fortement mobilisé pour la promotion de l'égalité professionnelle, le Département du Puy-de-Dôme voit son action récompensée par le Fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP). Ce fonds national accompagne les administrations de la fonction publique dans l'élaboration et la mise en œuvre de projets ayant un caractère partenarial, interministériel et/ou inter-versant, éventuellement un caractère participatif favorisant l'association directe des agents. Lauréat 2024 du FEP, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme se voit ainsi décerner 9 000 euros récompensant l'engagement fort de la collectivité qui met en place des actions volontaristes pour une égalité professionnelle réelle.

Collectivité de la solidarité et de la proximité, le Conseil départemental du Puy-de-Dôme a inclus dans son plan stratégique *Horizon 2030* un axe « Accélérer la modernisation de notre institution pour un service efficace utile et apprécié » comprenant la « Promotion des actions en faveur de l'égalité femmes-hommes ».

Le Département a notamment pour projet en 2024 d'établir un guide de bonnes pratiques dénommé « Égalité professionnelle : mon Département s'engage » qui sera diffusé à la fois aux services en interne mais aussi aux partenaires comme le Rectorat et les universités. Dans cette perspective, deux conférences, destinées aux élus et aux agents du Département, seront organisées sous le thème commun : « Garantir et promouvoir l'égalité au travail ». Les 9 000 euros décernés seront consacrés à ces actions fortes. Par ailleurs, afin de porter cette culture au plus près des services, la mission lutte contre les discriminations & les inégalités entre les femmes et les hommes anime dans la collectivité un réseau de 27 référents Égalité parmi les nombreuses missions desquels on peut noter les formations pour les responsables dans le domaine de la prévention de toute forme de discrimination, les formations pour les agents à la promotion de l'égalité et à la lutte contre les discriminations, ou encore un accompagnement spécifique pour les femmes qui reviennent de congé maternité.

Lauréat 2024 du Fonds en faveur de l'égalité professionnelle (FEP), le Conseil départemental est déterminé à poursuivre son action volontariste, participant ainsi à la modernisation de notre collectivité.

Plan stratégique
départemental
Horizon 2030

AXE 1

FAIRE DU PUY-DE-DÔME
UN DÉPARTEMENT
OÙ IL FAIT BON VIVRE

AXE 3

MODERNISER NOTRE
COLLECTIVITÉ POUR
ÊTRE PLUS PROCHE
DES PUYDÔMOIS